

Lancement de l'enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès des ménages le 27 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 27 mars 2023

L'Insee lance le 27 mars 2023 son enquête annuelle sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). 31 000 ménages seront interrogés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte). Cette enquête vise d'abord à collecter des informations décrivant l'équipement des ménages (informatique, Internet, téléphonie fixe et mobile). Elle s'attache ensuite à mesurer les usages des ménages : les lieux, la fréquence et les types d'utilisation (administration en ligne et commerce électronique). L'enquête s'intéresse également aux compétences individuelles en informatique et vis-à-vis d'Internet. En 2023, un nouveau module sur l'exposition aux écrans est ajouté à l'enquête.

Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

Depuis 2007, l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) est réalisée chaque année dans tous les États membres de l'Union européenne, ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales. Pour en savoir plus : [documentation](#) du Cnis (*Conseil national de l'information statistique*).

Un échantillon de logements tirés au sort

Si le ménage tiré au sort n'est pas équipé et n'utilise pas ou peu Internet, sa participation à l'enquête est tout de même importante, car il reste représentatif de l'ensemble des ménages qui sont dans la même situation.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire. Les réponses seront confidentielles, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des fins d'études.

Ce que l'enquête TIC permet de savoir

Quelques chiffres issus des précédentes enquêtes :

- En 2022, 85 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 65 % en 2009.
- En 2022, 58 % des personnes ont effectué un achat en ligne dans les trois derniers mois. À l'inverse, 12 % des personnes déclarent ne jamais avoir effectué d'achat en ligne de leur vie.
- Près d'une personne sur trois âgée de 75 ans ou plus utilise quotidiennement Internet en 2022 : c'est 7 fois plus qu'en 2009.

Les enquêtes de l'Insee

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues soit par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises, soit *via* le recueil de données administratives. Les enquêtes annuelles, comme celle sur les TIC, permettent d'observer l'évolution des comportements économiques et sociaux des ménages et des individus.

- Le calendrier des enquêtes auprès des particuliers pour 2023 : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>
- Les enquêtes auprès des entreprises : <https://www.insee.fr/fr/information/1401986>

Contact : Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57 – bureau-de-presse@insee.fr